

Année académique 2024 - 2025

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

| |
|--|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 75 Initiation aux arts et à la culture | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | PEGR3B75FR | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | XERB3750 | | |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Fanny ALET (fanny.alet@helha.be) HELHa Loverval Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.1 Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

Acquis d'apprentissage visés

A.A.T.1. Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale.

Ce module permettra à l'étudiant de :

S'ouvrir et se sensibiliser au monde artistique/culturel d'hier à aujourd'hui.

Nourrir sa curiosité et réflexion vis-à-vis de la culture et la diversité.

Acquérir des concepts pour devenir un passeur culturel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR3B75FRA Initiation aux arts et à la culture

30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR3B75FRA Initiation aux arts et à la culture

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Initiation aux arts et à la culture | | | |
|--|-------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 6_PEGR3B75FRA | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | BERB3751 | | |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à sensibiliser à la diversité et à la richesse du phénomène artistique dans le temps et dans l'espace. Initiation aux arts et à la culture est un cours de 30h d'ouverture vers le monde culturel. Les étudiants y sont invités à participer activement à l'élaboration d'un travail multidimensionnel qui fait des ponts entre leur pratique d'enseignant, leurs disciplines éventuellement et les arts/la culture.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - 4.1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 5.1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- S'ouvrir au monde artistique/culturel et s'approprier son langage.
- Communiquer ses émotions, son vécu.
- Structurer sa pensée au départ de la rencontre avec une œuvre d'art et du questionnement qu'elle suscite.
- Analyser une œuvre et percevoir les intentions de son auteur à partir d'une grille.
- Réinvestir le contenu dans une approche didactique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours sera organisé autour de thématiques : L'importance de la culture dans notre société, Le statut d'œuvre d'art, Analyse esthétique d'une œuvre d'art, L'art est un langage, L'évolution de la pensée artistique à travers le temps, Mouvements et pratiques du XXème siècle à nos jours.

Démarches d'apprentissage

Les cours seront présentés à partir d'un support numérique. Des échanges, ateliers, recherches, visites, réflexions accompagneront la théorie du cours à travers ses différentes thématiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des séances de questions-réponses sont organisées à diverses reprises.

Sources et références

Les étudiants ont accès à toutes les références et reproductions des documents visuels abordés au cours. Ils sont pleinement acteurs de leurs recherches et fréquentent le centre de documentation de l'établissement.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Fichiers images numériques, supports visuels du cours.
- PowerPoints organisés par thématiques.
- Consignes des travaux et fichiers contenant des compléments d'information.

Ces sources sont à retrouver en intégralité sur la plateforme *ConnectED*.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Production journalière :

- Recherches durant le cours et réflexions personnelles.
- Un travail de groupe qui se présentera sous la forme d'un PowerPoint.

Attention : chaque travail de groupe doit-être réalisé par tous, même les absents.

Lors de la présentation, si un membre du groupe est absent sans motif légal valable, il obtiendra une note de zéro.

Dans le cas de motif légal valable, il veillera à s'organiser avec le maître du cours afin de postposer sa présentation.

Période d'évaluation :

- Examen oral axé sur une réflexion pratique.

En cas d'impossibilité de participer à certaines visites organisées, l'étudiant(e) devra se rendre sur les lieux pour y faire une recherche active et remettre un travail de récupération. Le travail devra être remis avant la fin du 2e quadri pour que la session soit validée.

Les mêmes consignes sont appliquées au Q3.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Trv | 50 | Trv | 50 |
| Période d'évaluation | | | Exo | 50 | Exo | 50 |

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La participation aux différentes séquences d'apprentissage ainsi qu'aux visites est une condition pour l'acquisition de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).